



N° de résolution  
ou annotation

2018-05-113

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2018 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Sophia Chalifour et Marie-Eve Garand et Mme Chantal Mainville, conseillères, ainsi que messieurs Marcel Mainville, Rodrigue Morneau et Jocelyn Poirier, conseillers.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

### **1.0 Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h05, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal d'avril;
- 4.0 Correspondance ;
- 5.0 Trésorerie:
  - 5.1 Dépenses d'avril;
  - 5.2 Remboursement des frais de déplacements;
- 6.0 Adoption des états financiers 2017 de l'Office municipal de Roquemaure;
- 7.0 Avis de formation en éthique et déontologie;
- 8.0 Signataires Desjardins;
- 9.0 Signature de l'entente de contribution pour Emplois d'été étudiant;
- 10.0 Achat de tablette;
- 11.0 Renouvellement de l'adhésion Loisirs et sports A-T;
- 12.0 Réseau routier:
  - 12.1.1 PAARRM;
  - 12.1.2 Contrat de nivelage;
- 13.0 Projet Nouveaux Horizons pour les aînés;
- 14.0 Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts;
- 15.0 Représentant pour assemblée générale annuelle SPBAT;
- 16.0 Séjour gratuit Domaine Opasatica;
- 17.0 RAGARO;
- 18.0 Signature de l'entente avec la Fabrique pour prêt du terrain de balles;
- 19.0 Règlements:
  - 19.1 Adoption du règlement #189 modifiant certaines dispositions aux règlements d'urbanisme;
  - 19.2 Avis de motion et projet de règlement #190, abrogeant le 189;
  - 19.3 Avis de motion et projet de règlement #191 portant sur la tarification du camping;
  - 19.4 Avis de motion et projet de règlement #192 portant sur la tarification camp de jour estival;
- 20.0 Demandes diverses:
  - 20.1 École du Maillon;
    - 20.1.1 Spectacle de fin d'année;
    - 20.1.2 Randonnée à vélo;
  - 20.2 Rock Ouest;
  - 20.3 Bénédiction des motos;
  - 20.4 Mandat à l'agente de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- 21.0 Rapport des comités;
- 22.0 Période de questions;
- 23.0 Sujets divers;
- 24.0 Levée de la séance.





2018-05-118

N° de résolution  
ou annotation

Mme Marie-Eve Garand a suivi sa formation en éthique et déontologie municipal.

### **8.0 Signataires chez Desjardins**

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de procéder à une mise à jour des signataires autorisés et que seules les personnes suivantes soient autorisées à signer les effets chez Desjardins au nom de la municipalité :

- M. Léo Plourde, maire;
- M. Marcel Mainville, maire suppléant;
- Mme Patricia Lamarre, directrice générale;
- Mme Marie-Eve Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe.

### **9.0 Signature de l'entente de contribution pour Emplois d'été étudiant**

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande d'emplois d'été pour 2 étudiants, à titre d'animateurs de camp de jour ;

ATTENDU QUE le projet a été retenu par Emploi et Développement social Canada ;

2018-05-119

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Patricia Lamarre, directrice générale, à signer l'entente de contribution au nom de la municipalité de Roquemaure.

### **10.0 Achat d'une tablette électronique**

Déjà au bordereau des dépenses. La directrice générale a informé le conseil que l'achat serait fait avant la séance publique pour profiter de la promotion. Une reddition de compte a été produite.

### **11.0 Renouvellement de l'adhésion à Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue**

ATTENDU QUE la municipalité peut bénéficier de subventions dépassant largement le coût de l'adhésion ;

2018-05-120

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue, au coût de 90\$ plus taxes applicables.

### **12.0 Réseau routier**

#### **12.1 PAARRM**

2018-05-121

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau, et résolu à l'unanimité que la directrice générale dépose une demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, auprès de M. François Gendron, député provincial, selon la planification suivante :

Nettoyage de fossés incluant débroussaillage	9 000,00 \$
Panneaux de signalisation	500,00 \$
Asphalte froide	7 500,00 \$
Salaire et avantages sociaux	10 500,00 \$



N° de résolution  
ou annotation

2018-05-122

Frais utilisation machinerie	5 000,00 \$
Pavage (grandes sections)	33 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>65 500,00 \$</b>

### **12.2 Contrat de nivelage**

M. Jocelyn Poirier, informe le conseil de son conflit d'intérêts et se retire de la délibération.

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Sophia Chalifour et résolu à la majorité d'accorder le contrat de nivelage à Jean-Guy Roy entrepreneur, au taux suivant :

Pour la mise en forme printanière en 3 passes : 78\$ /km

Pour le nivelage régulier : 41,25\$ /km

Le tout, aux mêmes conditions que l'an dernier, soit :

- 1 mise en forme annuelle;
- Nivelage toutes les semaines jusqu'à l'épandage du calcium en cristaux;
- Ensuite, sur ce sera sur appel de la municipalité.

### **13.0 Projet Nouveaux Horizons pour les aînés**

2018-05-123

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'autoriser la directrice générale à déposer un projet au nom de la municipalité, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, pour le projet d'aménagement du sentier près du cimetière, réalisé en collaboration avec le Club des loisirs, le CADR et la coordonnatrice en loisirs et qualité de vie de RAGARO.

### **14.0 Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF);**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

ATTENDU QUE le projet demandé est : Élagage en forêt privée ;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure est favorable à ces projets ;

2018-05-124

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'appuyer les projets présentés dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

### **15.0 Représentant pour l'assemblée générale annuelle SPBAT**

2018-05-125

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité des conseillers et conseillères de mandater M. Marcel Mainville, conseiller, pour assister à l'assemblée générale annuelle du



N° de résolution  
ou annotation

2018-05-126

Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue le 3 mai prochain et de payer tous les frais inhérents à cette représentation.

#### **16.0 Séjour gratuit Domaine Opasatica**

ATTENDU le séjour offert gratuitement par Daniel Tétreault CPA, pour un jeune de 7 à 13 ans de la municipalité de Roquemaure ;

ATTENDU que la municipalité fait paraître dans le journal La Cache une invitation à participer à un tirage pour offrir ce séjour gratuit à une jeune de Roquemaure ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, de procéder au tirage du séjour gratuit au domaine Opasatica, le 23 mai prochain, au bureau municipal, en présence d'un élu et d'un membre du personnel administrateur de la municipalité.

#### **17.0 RAGARO**

ATTENDU QUE la coordonnatrice en loisirs et qualité de vie a remis sa démission, effective au 1<sup>er</sup> juin ;

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure constate que le maillage est difficile entre les municipalités ;

ATTENDU le manque de structure du comité qui doit assurer l'encadrement et le support de la ressources ;

ATTENDU QUE la municipalité considère que de changer de ressource équivaut en grande partie à recommencer le travail déjà réalisé par la ressource actuellement en place ;

ATTENDU QUE le besoin des organismes à Roquemaure n'est pas nécessairement l'accompagnement par une telle ressource ;

2018-05-127

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de mettre fin au projet RAGARO pour la municipalité de Roquemaure à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain.

#### **18.0 Signature de l'entente avec la Fabrique pour le prêt du terrain de balles**

Mme Chantal Mainville signifie son conflit d'intérêts et se retire de la décision.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une correspondance à l'effet que la Fabrique de Roquemaure acceptait de revoir l'entente de prêt du terrain de balles pour le prolonger jusqu'au 31 décembre 2027 ;

ATTENDU QUE la municipalité accepte les conditions énumérées dans cette correspondance de la Fabrique ;

2018-05-128

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à la majorité des conseillers et conseillères de mandater la directrice générale pour rédiger une nouvelle entente à être signée entre les parties et d'autoriser M. le maire Léo Plourde à signer cette nouvelle entente.



N° de résolution  
ou annotation

2018-05-129

## **19.0 Règlements**

### **19.1 Adoption du règlement 189 modifiant diverses dispositions aux règlements d'urbanisme**

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement #189 modifiant diverses dispositions aux règlements d'urbanisme le 3 avril 2018 ;

ATTENDU l'avis public aux personnes intéressées ayant le droit d'être de signer une demande de participation à un référendum, affiché le 10 avril 2018 ;

ATTENDU QU'aucune demande de participation à un référendum n'a été adressée à la municipalité ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement #189 intégralement au second projet.

### **19.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement #190 abrogeant le règlement 189**

ATTENDU la réception d'un avis de recommandation de non-conformité du règlement #189 au schéma d'aménagement, par le directeur de l'aménagement du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest ;

ATTENDU QUE la municipalité devra retirer 3 dispositions au règlement #189 afin de le rendre conforme en tout point au SADR ;

EN CONSEQUENCE, M. Marcel Mainville donne un avis de motion et présente un projet de règlement 190 abrogeant le règlement 189, afin qu'il soit conforme au Schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### **19.3 Avis de motion et projet de règlement 191 portant sur la tarification du camping municipal**

Mme Chantal Mainville donne un avis de motion et présente un projet de règlement 191 abrogeant le règlement 184, portant sur la tarification du camping municipal.

### **19.4 Avis de motion et projet de règlement 192 portant sur la tarification du camp de jour estival**

Mme Chantal Mainville donne un avis de motion et présente un projet de règlement 192 portant sur la tarification du camp de jour estival de la municipalité.

## **20.0 Demandes diverses**

### **20.1 École du Maillon**

#### **20.1.1 Spectacle de fin d'année**

2018-05-130

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'accepter de prêter la salle Lac-Abitibi avec accès à la cuisine, sans frais, de même qu'un micro avec pied et le système de son à la l'école du Maillon pavillon Roquemaure, pour la tenue de leur spectacle de fin d'année le 24 mai prochain, à condition que le ménage de la salle et de la cuisine soit fait par l'organisme. Advenant l'utilisation de la cuisinière, des frais de 50\$ leur seront facturés.

#### **20.1.2 Randonnée en vélo**



N° de résolution  
ou annotation

2018-05-132

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'accorder l'autorisation de circuler sur le réseau routier de la municipalité à l'école du Maillon pavillon Roquemaure et l'utilisation libre des installations du camping municipal sur l'heure du dîner, dans le cadre de leur randonnée à vélo le 21 juin prochain.

### **20.2 Rock-Ouest**

M. Rodrigue Morneau signifie son conflit d'intérêts et se retire de la décision.

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à la majorité des conseillers et conseillères de ne pas accepter de confier l'entretien du terrain de balles au coût de 2500\$ à Rock-Ouest.

Par cette même résolution, la directrice générale et M. le maire sont mandatés pour finaliser l'entente avec le groupe de promoteurs. Également, M. le maire est autorisé à la signer au nom de la municipalité.

### **20.3 Bénédiction des motos**

2018-05-133

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de ne pas contribuer financièrement à l'événement de la bénédiction des motos à Rapide-Danseur le 3 juin prochain, compte tenu que cette dépense n'est pas prévu au budget.

### **20.4 Mandat à l'agente de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest**

2018-05-134

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité, de mandater l'agente de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest affectée pour la municipalité de Roquemaure, pour accompagner le comité du sentier pédestre dans leur recherche de financement.

### **21.0 Rapport des comités**

### **22.0 Période de questions**

### **23.0 Sujets divers**

### **24.0 Levée de la séance**

2018-05-135

À 21h26, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre  
Directrice générale

Léo Plourde  
Maire

